

Depuis sa création, la Fondation organise des événements publics rejoignant certains de ses objectifs. Pour mieux susciter, développer et soutenir l'innovation en milieu scolaire, la Fondation offrira des bourses. Ces bourses s'adresseront aux personnes des écoles publiques alternatives. Nous voulons mettre en valeur ces laboratoires vivants d'expérimentation par un soutien financier. Les bourses pourront s'adresser aux projets en cours ou en voie de développement.

Nous ne voulons pas définir de façon restrictive l'innovation en milieu scolaire, faisant confiance à ces milieux pour qu'ils en trouvent eux-même le sens. Cependant nous voudrions respecter l'esprit de ce qu'en dit N. Alder : « l'innovation est un processus de destruction créatrice qui à la fois détruit les combinaisons antérieurement élaborées tout en faisant naître de nouvelles combinaisons entre les différentes ressources humaines organisationnelles et économiques ». L'école et la société doivent toujours évoluer pour s'accorder.

C'est dans cet esprit que nous offrons des bourses pour des projets innovateurs.

Calendrier

- 25 février 2011** Dépôt des projets à la Fondation.
- 1^{er} avril 2011** Remise des bourses aux projets acceptés.
- 1^{er} avril 2012** Rencontre des membres du CA pour compte rendu du projet réalisé.



fondation fmm
C.P. 48623 Outremont H2V 4T8
info@fondationfmm.org
www.fondationfmm.org



**fondation
fmm**

**Offre de bourses
aux écoles publiques
alternatives**

fondation fmm
C.P. 48623 Outremont
H2V 4T8

info@fondationfmm.org
www.fondationfmm.org

développer et soutenir l'innovation en milieu scolaire

Bourses

Les bourses s'adressent à tout le personnel des écoles publiques alternatives (directeurs, enseignants, éducateurs). Étant donné le rôle primordial que jouent les parents dans ces écoles, ils sont aussi éligibles à ces bourses. Le projet peut être élaboré par un individu ou un groupe de personnes. Un montant de **5 000 \$** sera partagé entre les projets sélectionnés. Le montant attribué sera remis aux bénéficiaires en deux versements.

Condition d'admissibilité

Ouvrer dans une école alternative publique à titre de directeur, enseignant, éducateur, parent.

Démarche à suivre

Dans le but d'éviter un surinvestissement, une répétition de projets déjà réalisés dans d'autres écoles, et aussi afin d'aider les équipes à cheminer tout au cours de la réalisation du projet, communiquer avec l'une des personnes responsables à la Fondation dont le nom apparaît ci-après. Le rôle de cette personne responsable sera de vous accompagner à toutes les étapes du projet et de vous aider à solutionner les problèmes d'ordre budgétaire et organisationnel.

Vous devez respecter les étapes suivantes

- Respecter les dates d'échéances;
- Rencontre avec des représentants du CA de la Fondation après la réalisation du projet (retour sur l'atteinte des objectifs retour critique sur les différentes étapes du projet et bilan financier - référer à l'**Annexe 2**.);
- Accepter la diffusion du projet dans le réseau des écoles publiques alternatives.

Personnes responsables à la Fondation

info@fondationfmm.org

Andrée Bureau
Pierre Chénier
Françoise M. Marceau

Jury

Si toutefois il y avait trop de projets présentés par rapport à l'argent disponible, le CA de la Fondation verrait à former un jury composé de trois personnes ayant travaillé dans des milieux scolaires alternatifs comme enseignants, directeurs ou parents.

Description du projet

Vous devrez utiliser l'**Annexe 1** qui indique les différents aspects à décrire pour la présentation du projet.

Annexe 1

Présentation du projet

- **Renseignements généraux :**
Titre du projet • Nom de l'école • Directeur
Adresse postale • Téléphone • Adresse électronique
 - **Nom du responsable du projet :**
Adresse postale • Téléphone • Adresse électronique
 - **Noms et statut des membres de l'équipe du projet**
1. **À quels besoins répond le projet?**
 2. **Quel est le but visé et les objectifs qui en découlent?**
 3. **En quoi le projet apporte-t-il des éléments nouveaux concernant le sujet traité?**
 4. **À qui s'adresse le projet ?**
 5. **Quelles sont les modalités d'organisation et l'échéancier?**
 6. **Quels sont les moyens prévus pour faire connaître le projet?**
 7. **Le montant demandé**

Annexe 2

Bilan financier

Cette annexe est à compléter pour la rencontre avec les membres du CA

Montant total de la subvention : _____

Sur présentation des factures :

- Dépenses pour la conception, l'évaluation et la diffusion du projet.
- Ressources humaines (suppléances, consultation), etc.
- Matériel multimédia, documentation, etc.
- Autres dépenses nécessaires : 10% du montant accordé pourra être dépensé sans présentation de factures.

Date	Éléments	Description	Coûts